

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 Mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 06 Mars 2023 à 19h30.

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 01 Mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Michel BELIN, Maire.

Étaient présents : M BELIN, Maire
MM LEHOUGRE, BOSSON et Mme PISTRE, Adjoints
Mesdames BARREIRO, BERNARD, TRIQUENOT, DUCHAMP, LELIEVRE, VEDIE
Monsieur JEAN, GUILLON

Absents excusés représentés : Monsieur GALLET qui a donné pouvoir à Mme LELIEVRE,

Absents excusés : Mme ROLLAND, M GIQUEAUX

Secrétaire de séance : Mme BERNARD

Le précédent procès-verbal ayant été accepté à l'unanimité, Monsieur BELIN propose de commencer l'ordre du jour.

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire souhaite revenir sur les événements qui ont eu lieu sur la commune depuis le dernier conseil. En effet, il y a eu le Noël des enfants le jeudi 15 décembre. Cela s'est très bien déroulé. Les enfants ont eu tout d'abord le repas de Noël à la cantine où les maitresses ainsi que les parents délégués ont été invité. Puis ils ont pu voir la projection du film « Voyage vers la Lune ». S'en est suivi d'un goûter et de la distribution des chocolats.

Ensuite, pour les aînés de la commune, il y a eu la distribution des colis le 21 janvier. L'année prochaine nous proposerons uniquement des repas.

Pour finir, nous avons eu la cérémonie des nouveaux habitants le 03 Février où nous avons souhaité la bienvenue à 11 monticellois. Depuis 2019, nous avons accueilli plus de 30 familles sur Montceaux.

Et enfin, le PLU est enfin finalisé avec sa publication sur géoportail. Monsieur BELIN remercie Monsieur LEHOUGRE pour son travail.

1- Demande de subvention FER : Madame BARREIRO propose, qu'en complément de la subvention DETR, nous déposons également une demande pour le FER (Fonds d'Équipement Rural) pour la réfection du hall de la salle Belle Gabrielle.

En effet, nous pouvons déposer plusieurs demandes de subvention pour le même dossier. Cela permet d'atteindre parfois le seuil maximum de 80 % de participations.

Accepté à l'unanimité

2- Demande de prorogation subvention COR : Madame BARREIRO explique que le 29 janvier 2020, la Région nous accordait une subvention pour la boulangerie. Le 3 avril 2020, c'est le département qui nous l'accordait. Cette subvention accordée conjointement par les deux entités s'appelle le COR (Contrat Rural). Ce dernier nous accordait 3 ans pour finaliser le projet. Néanmoins, avec la crise sanitaire, l'annulation de l'élection de Monsieur BELIN, les problèmes rencontrés avec l'architecte, les travaux ont pris du retard. Afin de toucher le reste de la subvention, nous vous proposons de faire une demande de prorogation.

Accepté à l'unanimité

3- Fongibilité des crédits – M57 : Madame BARREIRO rappelle que nous sommes passés cette année d'une nomenclature M14 en M57. Cette nomenclature permet la fongibilité des crédits qui consiste en la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Ainsi, selon l'article L 5217-10-6 du CGCT, je vous propose d'autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Accepté à l'unanimité

4- Convention entretien des espaces verts : Monsieur BELIN propose aux membres du conseil de passer une convention avec l'école de Chamigny LEOPOLD BELLAN pour l'entretien des espaces verts. Ces derniers s'occuperaient de la tonte, la taille des massifs sur 8 jours entre le 23 mars et le 18 mai 2023. Coût de la convention : 600 €.

Accepté à l'unanimité

5- Journée de Solidarité : Lors du conseil du 9 Novembre 2022, Monsieur BOSSON rappelle que nous avons instauré la journée de solidarité au 11/11.

En effet, en complément de la délibération concernant les 1607h des agents, il nous a été demandé de compléter notre décision concernant la journée de solidarité. Ainsi, nous vous proposons de garder cette date pour fixer de manière pérenne la journée de solidarité. Les agents seront donc mobilisés pour cet évènement.

Accepté à l'unanimité

6- Nomination au poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe : Lors de notre dernier conseil municipal nous avons ouvert ce nouveau poste. Au vu du travail fourni, de la qualité et des capacités déjà effectives de Madame Adeline LEFEVRE, Monsieur BOSSON propose de la nommer à ce nouveau poste.

Accepté à l'unanimité

7- École : Suite aux différents courriels que nous avons reçu de l'école, Madame PISTRE explique que nous avons fait un point sur les valises PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) mises à disposition. Nous avons donc renouvelé les éléments périssables, mis à disposition d'une deuxième mallette pour l'étage, acheter des trousse de 1^{er} secours pour chaque classe et enfin mis à leur disposition 12 bouteilles d'eau.

Concernant la cantine, nous avons installé les casiers pour que les élèves puissent ranger leurs serviettes.

8- Recensement de la Population : Madame PISTRE rappelle que du 19 janvier au 18 février 2023, le recensement a été opéré sur le village.

Sur 268 adresses, 247 sont classés en résidence principale, 1 en logement occasionnel, 5 en résidences secondaires et 15 en logements vacants.

Nous avons dénombré 653 habitants et 5 FLNE (logements non enquêtés). Pour rappel, nous étions 613 pour l'INSEE en 2020.

Les personnes ont répondu principalement sur internet (163 logements avec 442 bulletins individuels) que sur papier (84 logements avec 211 bulletins individuels).

9- Manifestations : Monsieur GUILLON annonce que le salon des Vins se tiendra le week-end du 18 et 19 mars 2023 dans la salle Belle Gabrielle ; l'inauguration se fera à 11h30 le samedi.

Le même week-end aura lieu la randonnée gourmande organisée par Nanteuil. Une halte sera faite au parc du Pâtis où les gens pourront se restaurer. Pour ce faire, M Bosson aurait besoin d'un bénévole de plus pour installer les infrastructures et recevoir les personnes

Pour terminer, nous avons le festival du Patrimoine le week-end du 25 juin. M BELIN et M BOSSON ont une réunion avec le département de Seine-et-Marne le 15 Mars afin d'avoir les dernières modalités.

10 - Création d'une commission festival : Afin d'organiser ce festival, Monsieur GUILLON annonce qu'il est nécessaire de créer cette nouvelle commission. Nous aurions besoin de volontaires pour organiser cet évènement. Se désigne pour cette commission :

Monsieur Vincent BOSSON, Madame Maud BARREIRO, Madame Delphine VEDIE, Madame Nadiège BERNARD, Monsieur Yoanne GUILLON et Monsieur Thomas GALLET (nous ayant exprimé son désir d'intégrer cette commission avant).

11- Partenariat avec Crazy Radio : Monsieur GUILLON explique que Crazy Radio est une radio locale qui propose, comme vous avez peut-être dû vous en apercevoir, des articles, des interviews sur les villages des alentours. Nous avons rencontré d'ailleurs à plusieurs occasions Fiona, notre correspondante, qui met un point d'honneur à être présente à chacune de nos dates (vœux du Maire, Villes et Villages Fleuris, une naissance un arbre...). Je vous propose donc d'établir une convention avec eux. Le montant sera défini lors de la réunion du vote du budget.

Accepté à l'unanimité

Questions diverses :

Monsieur BELIN annonce que nous allons recevoir les sacs à déchets verts. La distribution se fera le vendredi 24 de 16h30 à 18h30 et le samedi 24 de 9h00 à 12h00. La dotation ayant baissée, nous devons revoir la distribution aux monticellois vis-à-vis de leur terrain.

Monsieur LEHOUGRE fait lecture d'un courriel envoyé à la Mairie par un monticellois qui s'interroge sur l'augmentation du prix de l'eau et émet des doutes sur sa qualité. Monsieur LEHOUGRE informe que suite à la fusion début 2020, sur injonction préfectorale, du SIVOM de Boutigny et du SMAEP de Crécy la Chapelle, la compétence eau et assainissement n'est plus communale mais est devenue une compétence communautaire. C'est désormais la CAPM qui représente les communes de l'ex SIVOM, dont Montceaux-lès-Meaux, au sein du nouveau syndicat dénommé SMAEEP de Crécy la Chapelle, Boutigny et environs.

Concernant l'augmentation de l'eau, le prix au m3 est passé de 4,42€ à 5,17€ entre le 01/01/2020 et le 01/01/2023, soit une augmentation de 17% sur 3 ans. Le SMAAEP justifie cette augmentation par la nécessité de financer des travaux indispensables : remise en état du réseau d'adduction d'eau vieillissant, création d'une interconnexion avec le forage de Sammeron pour sécuriser la distribution d'eau sur les communes de l'ex-SIVOM et remplacement de la station d'épuration de Montceaux-lès-Meaux.

Concernant la qualité de l'eau distribuée, un relevé d'analyse est joint à chaque facture, le dernier relevé fourni début 2023 ne laisse apparaître aucune anomalie.

Madame TRIQUENOT demande ce qui pouvait être fait pour éviter que les poids lourds ne passent plus dans le Vieux Pavé. Monsieur BELIN et Monsieur LEHOUGRE annonce que les plus de 3,5 tonnes sont déjà interdits dans cette rue.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h43.

